

L'Enquête sur les
pratiques culturelles
au Québec : tradition,
usages et
interruption

**L'Enquête sur les pratiques
culturelles au Québec : tradition,
usages et interruption**

Rédaction

Rosaire Garon, Gabriela Molina,
William-Jacomo Beauchemin

Révision linguistique

Stéphanie Tétreault

Mars 2022

Table des matières

<i>Introduction</i>	3
1. L'EPC : son histoire et son contenu	3
Contexte historique.....	3
L'Enquête sur les pratiques culturelles (EPC).....	5
2. Les usages de l'EPC : prospective, recherche, formation et planification	9
La prospective publique	9
La recherche scientifique	11
La formation des professionnels et professionnelles de la culture	12
La planification stratégique.....	12
3. La fin (discrète) de l'EPC : défis méthodologiques et nouvelle gestion publique	14
Défis méthodologiques	14
Transformations de l'écosystème culturel.....	15
Déplacement de l'action publique	16
La fin de l'EPC après l'édition de 2014	17
<i>Conclusion</i>	18
<i>Annexe</i>	20
Cheminement de l'EPC	20
<i>Références</i>	21

Introduction

Ce texte a été produit dans le cadre de la table ronde intitulée *Continuité et discontinuité de la recherche publique : le cas des pratiques culturelles*, tenue le 29 mars 2022 et organisée conjointement par la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, par le Laboratoire de recherche sur les publics de la culture et par Exeko¹. L'objectif est de mettre en contexte l'Enquête sur les pratiques culturelles (EPC) afin de mieux en cerner les usages et de tenter de saisir les raisons sous-jacentes à sa disparition récente. Nous débiterons par un rapide survol de l'histoire de l'EPC et de son format, puis nous nous pencherons sur ses usages par différents acteurs sociaux. Finalement, nous jetterons un regard sur les défis méthodologiques et administratifs auxquels a fait face cette enquête publique.

1. L'EPC : son histoire et son contenu

Contexte historique

Au moment où Georges-Émile Lapalme fonde le ministère des Affaires culturelles (MAC)² en 1961, le Québec accuse un retard important quant au développement culturel, particulièrement dans les régions hors des grands centres urbains. Le diagnostic posé à ce sujet par Guy Frégault, sous-ministre au MAC³ et historien, est accablant. Dans sa *Chronique des années perdues* (Frégault, 1976), il appuie son jugement sur l'exemple du réseau des bibliothèques :

Indicateur particulièrement explicite que celui des bibliothèques. Ici, indicateur de quoi? De l'extrême faiblesse du soubassement de la structure culturelle; de la négligence des notables à l'égard du partage des biens de l'esprit; de la difficulté d'engager et de soutenir une action où il n'y a pas de vedettes, pas de sauveur, pas de prétexte à des déclarations sensationnelles d'hommes d'État. Indicateur de quoi? En un mot, cruel, mais hélas! juste : de sous-développement (p. 82).

La volonté d'intervenir pour répondre aux carences constatées par le Ministère se heurte cependant à des lacunes importantes quant aux savoirs disponibles à propos de la vie culturelle au Québec. Dans les décennies 1960 et 1970, les connaissances existantes du

¹ Avec le soutien financier du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises et le Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société.

² Il deviendra le ministère de la Culture en 1993, puis le ministère de la Culture et des Communications en 1994.

³ De 1962 à 1968 et de 1970 à 1975.

système culturel étaient fragmentaires, fondées le plus souvent sur l'expérience pratique des gestionnaires, des directeurs de service et des professionnels du Ministère ainsi que de ses agents culturels en région. C'est donc dans un espace vide – ou presque – parsemé de connaissances plus ou moins hétéroclites qu'a débuté l'action du MAC.

Le besoin d'introduire une rationalité empirique dans cette action était bien présent. C'est ainsi qu'à son origine, à la fin des années 1970, l'EPC s'est inscrite dans un programme de recherche plus large visant à connaître la situation du développement culturel au Québec, dont celle de la participation culturelle et des besoins à cet effet de la population.

L'intégration d'un programme de recherche au sein du MAC s'inspirait d'une recommandation du *Livre blanc*⁴ de Pierre Laporte (1965), ministre des Affaires culturelles de 1964 à 1966 :

Il conviendrait donc de créer sans retard, au ministère des Affaires culturelles, un Service de recherche et d'orientation. Ce service chargé de concevoir, d'exécuter, de coordonner la recherche à mesure qu'auront été découverts et que seront en passe d'être satisfaits les besoins culturels du Québec, doit être conçu comme un instrument précis d'enquête et de prospection (p. 217).

La création du Service de la recherche par le MAC quelques années plus tard, en 1971, se situait dans la suite logique de cette proposition. Il s'agissait d'une occasion pour le Ministère de se doter d'un programme de recherche permettant d'orienter l'action publique, notamment par une approche du développement culturel régional, où étaient pris en considération la structuration des organismes municipaux et régionaux en culture et loisir, le développement des infrastructures culturelles (entre autres, le réseau de bibliothèques publiques) et la participation de la population aux activités culturelles. C'est dans ce cadre que le Service de la recherche a élaboré, par exemple, une série de schémas régionaux de développement culturel, en collaboration avec l'Office de planification et de développement du Québec.

Plus tard, en 1982, le ministre Clément Richard a entrepris une vaste consultation. Sans s'arrêter à la seule réception de mémoires, il a effectué une tournée historique de toutes les régions, se déplaçant pour rencontrer et écouter populations et organismes qui voulaient s'exprimer sur leur vision du développement culturel. Le volumineux rapport produit à la

⁴ Ce livre blanc, daté de 1965, n'a pas été rendu public avant 1976 par le ministre Jean-Paul L'Allier. Toutefois, même s'il n'a jamais été officiellement adopté, l'histoire du ministère des Affaires culturelles montre qu'il a été une source d'inspiration pour plusieurs réformes culturelles des décennies suivantes.

suite de cet exercice (Lamonde, 1982) a été à l'origine d'un plan d'action (Ministère des Affaires culturelles, 1983) qui a tracé les lignes directrices, entre autres, du développement des arts de la scène, des enjeux régionaux et du cas particulier de Montréal en tant que métropole culturelle.

L'action culturelle du gouvernement du Québec se voulait volontariste – comme en France – et l'inspiration du programme de recherche s'inscrivait dans les aspirations de la Révolution tranquille de situer la préservation et le développement de la culture dans la modernité. La planification et la recherche s'imposaient donc comme les moyens nécessaires à la réalisation des ambitions d'un Québec en effervescence, et comme des leviers privilégiés d'une modernisation économique et sociale.

Le sous-ministre Guy Frégault était sensible à cette inscription du développement culturel du Québec dans une transition historique et, à cet effet, il encourageait le Service de la recherche dans ses travaux d'analyse et de prospection. Les principales orientations de la recherche menée au MAC durant ses premières années s'articulaient alors autour du professionnalisme du service culturel, de la démocratisation de la culture et du développement culturel régional.

L'Enquête sur les pratiques culturelles (EPC)

Dans ce contexte, la mise sur pied de l'EPC en 1979 s'avérait une pièce nécessaire à la planification de l'action publique en matière culturelle. À la différence des études sur les publics, lesquelles portaient le plus souvent sur des institutions ou des équipements précis⁵, l'EPC voulait prendre le pouls de la population dans sa participation aux activités culturelles, considérées sous leurs dimensions de culture et de loisir⁶.

Or, de quoi s'agissait-il? L'objectif était de connaître le niveau de participation de la population québécoise aux activités culturelles, principalement celles relevant de la mission du Ministère. Les enjeux sous-jacents étaient la démocratisation de la culture et le développement culturel, en particulier le développement culturel régional. Ce

⁵ Comme exemples d'équipements culturels, voir les rapports annuels 1961-1962 pour les bibliothèques publiques ainsi que Martin, G. (1969). *La direction des bibliothèques publiques du Québec*. Service des bibliothèques publiques, ministère des Affaires culturelles; Aubry, C. et Denis, L. G. (1976). *Rapport de l'étude des bibliothèques de la région de Montréal*. Service des bibliothèques publiques, ministère des Affaires culturelles.

⁶ Le titre des deux premiers rapports de l'enquête, en 1979 et 1983, souligne cette dimension : *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir*.

questionnement n'était pas étranger au mouvement initié par l'UNESCO (1982) pour l'adoption de politiques culturelles par les États.

Le sondage téléphonique se présentait comme un moyen économique d'y parvenir. La population étudiée⁷, initialement celle de 18 ans et plus en 1979, a été élargie par la suite à celle des 15 ans et plus. Après sa première édition, cette enquête a été reconduite sept fois, tous les cinq ans, la dernière étant celle de 2014.

Le contenu des enquêtes s'est élargi d'une enquête à l'autre, en raison des mandats qui sont venus s'ajouter à la mission initiale du Ministère⁸ (langue française, communications, industries culturelles et numériques, et loisirs culturels) et des développements intervenus dans le système culturel. Sans faire le recensement des activités couvertes par ces enquêtes, nous indiquons sommairement les domaines sur lesquels ont porté les dernières éditions :

- les pratiques médiatiques (écoute de la radio et de la télévision, usages d'Internet);
- la lecture (livres, quotidiens, revues et magazines);
- la fréquentation des équipements culturels (musées, bibliothèques, librairies, galeries d'art et cinémas);
- les sorties aux spectacles de tous les genres confondus;
- la participation aux festivals;
- les pratiques en amateur;
- les perfectionnements en culture (cours, ateliers); et
- les autres pratiques engagées dans le domaine de la culture (bénévolat, adhésion à des organismes, philanthropie).

Les données colligées portaient sur la fréquence de la pratique d'une activité, souvent sur la période des 12 derniers mois, d'autres fois selon une fréquence appropriée à la nature de la pratique.

Un ensemble de questions portait sur les caractéristiques sociodémographiques des répondants et répondantes. Cela permettait de produire des analyses selon différents

⁷ Les personnes vivant dans les ménages collectifs, les centres hospitaliers, les pénitenciers et prisons, les monastères, etc. ont été exclues de l'enquête.

⁸ Article 2 de la *Loi sur le ministère des Affaires culturelles* : « Le ministre doit favoriser l'épanouissement des arts et des lettres au Québec et, dans le cadre de la politique en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes et de celle en matière d'affaires internationales, leur rayonnement à l'extérieur. »

groupes sociaux, dont certains font l'objet d'une attention gouvernementale particulière, notamment les femmes, les jeunes et les communautés linguistiques.

En outre, une préoccupation territoriale a toujours été présente lors des analyses, que ce soit les régions administratives, les régions métropolitaines de recensement ou encore les régions périphériques.

En même temps que s'élargissait le contenu des questionnaires, la taille des échantillons s'est amplifiée, passant de moins de 3 000 en 1979 à plus de 6 500 en 1999.

Aujourd'hui, l'étude des pratiques culturelles est répandue mondialement. Non seulement les États (ou leurs mandataires) ont recours à cet outil pour mesurer le niveau de développement culturel de leur population, mais aussi la Communauté européenne, des États infranationaux, les agglomérations urbaines et les villes.

Nous pouvons fournir un bref aperçu des travaux entrepris, des études et des publications qui en ont été produits⁹. Tout d'abord, un rapport a été produit à la suite des différentes éditions de l'enquête. Plus ou moins élaborés selon les années, ces rapports jettent un regard global sur la participation de la population parmi les groupes sociaux et sur le territoire québécois. Ils constituent souvent, avec les rapports statistiques qui leur sont complémentaires, une des seules sources publiques d'information sur la vie culturelle des populations, tant parmi les groupes sociaux que dans les régions québécoises.

En outre, malgré les éventuelles contraintes méthodologiques liées aux séries de données, l'enquête permet de suivre l'évolution des comportements sur plus de trois décennies, et de voir combien et comment les pratiques ont changé, ce qui est une invitation à suivre les nouveaux rapports et modes d'appropriation de la culture qu'engendre l'avènement du numérique.

Dans le cadre des enquêtes, des études particulières ont été menées, soit à l'égard de certains publics (ceux de la lecture, les villes de spectacle selon la provenance des clientèles sur le territoire, le profil de la clientèle des bibliothèques publiques, le public des institutions patrimoniales, celui du film, les habitudes d'écoute musicale, les pratiques culturelles en

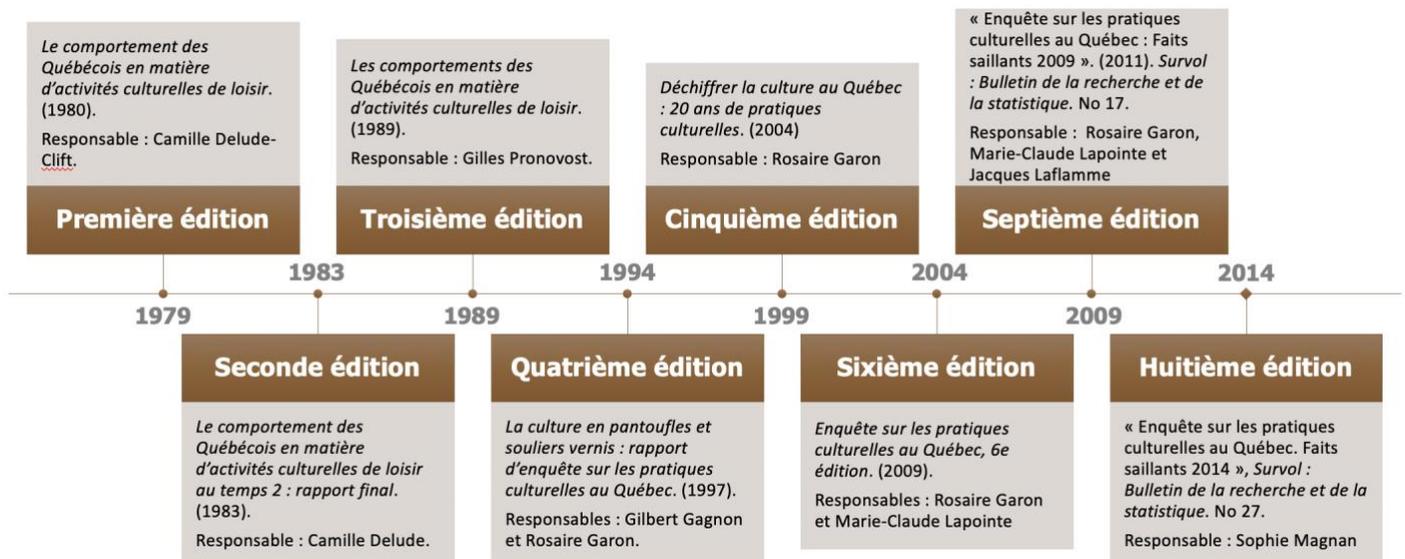
⁹ Voir également le tableau en annexe retraçant certaines informations et publications clés reliées à chaque enquête.

région), soit à l'égard de groupes particuliers (selon l'âge, le genre ou la communauté culturelle ou linguistique d'appartenance).

Les données ont également été la matière première à l'élaboration d'indicateurs, par exemple dans le cadre de la politique linguistique, des politiques culturelles ou de la planification ministérielle.

Plusieurs autres véhicules ont aussi pu servir à la diffusion des données : des publications ministérielles (rapports, numéros des bulletins *Chiffres à l'appui* et *Survol*), des périodiques scientifiques, des colloques scientifiques ou bien des enseignements universitaires. Des présentations sur mesure ont été produites à la demande des responsables de la culture dans les villes (Montréal, Québec) ou les régions.

Chronologie des Enquêtes des pratiques culturelles



Source : Élaboration propre.

Au cours de ses différentes éditions, l'EPC s'est efforcée, toujours avec un certain décalage, de suivre l'évolution des pratiques culturelles, comme le montrent les questionnaires de plus en plus longs essayant de rattraper cette évolution, en s'élargissant aux pratiques liées aux industries culturelles et médiatiques. Les pratiques associées à la démocratie culturelle ne pouvaient donc plus être ignorées.

De même, à l'heure actuelle, il s'avère indispensable de documenter les pratiques associées aux plateformes numériques et leurs impacts sur l'accès à la culture et sur la participation, sur les transferts des pratiques de l'espace public à l'espace privé et, plus fondamentalement, sur l'identité culturelle des Québécois et Québécoises. D'autant plus, la pandémie de COVID-19 a accéléré les mutations comportementales, dont on ignore encore toute l'importance et les effets.

2. Les usages de l'EPC : prospective, recherche, formation et planification

À quoi servent de telles enquêtes? Leurs usages sont multiples, et l'EPC est utilisée autant par les pouvoirs publics, par l'écosystème culturel, par le milieu de la recherche que par les organisations culturelles. En effet, les usages de l'EPC ne s'arrêtent pas aux analyses qu'en fait le ministère de la Culture et des Communications (MCC), mais concernent aussi plusieurs acteurs, qui y puisent des informations essentielles pour mener à bien leur travail.

Nous identifions plusieurs types d'usage, au Québec et dans les enquêtes similaires à l'international, qui illustrent la pertinence de ce type d'enquête et son utilité d'intérêt public. Nous nous pencherons sur quatre types d'usages de l'EPC : la prospective, la recherche, la formation et la planification.

La prospective publique

Historiquement, comme nous l'avons vu, le rôle premier de l'EPC est d'informer et de soutenir le MCC dans la planification du développement culturel. Il s'agit de saisir la situation et les transformations dans les habitudes culturelles de la population afin d'orienter l'évolution du secteur culturel et d'anticiper les situations demandant une action de la part des pouvoirs publics.

Une telle planification se sert aussi de la recherche et de l'EPC pour se projeter à long terme et pour développer une vision qui dépasse les plans stratégiques quinquennaux, en permettant de se préparer proactivement aux transformations culturelles. Comme le soulignait au début des années 1980 le ministre Clément Richard, « l'évaluation de l'action présente doit inclure une vision d'avenir, et le Ministère doit montrer qu'il est capable de réagir à des situations nouvelles, de déceler les tendances qui se dessinent et de susciter des initiatives » (Richard, 1982, p. 5).

L'EPC sert, tout d'abord, à planifier et à préparer l'avenir, en indiquant les déplacements – parfois lents et souterrains, d'autres fois abrupts et radicaux – qui se produisent dans la vie culturelle sur le territoire et parmi les différents groupes qui composent la population. Elle permet aussi de percevoir des déséquilibres dans la participation culturelle de la population, entre régions ou entre groupes, ce qui est essentiel dans une distribution équitable de ressources publiques. La recherche vient interroger et éclairer les politiques culturelles sur des enjeux sociaux, par exemple le respect du droit à la culture, de l'équité entre genres dans la participation et de la reconnaissance de la diversité culturelle. Cette fonction de prospective – ou ce que l'UNESCO appelle la « littératie des futurs » (Miller, 2020) – est essentielle pour les pouvoirs publics.

Cela est d'autant plus important que les cultures des petits États ou d'États infranationaux en contexte de minorité sont fragiles et doivent être soutenues par un appareil de recherche publique qui permet d'en comprendre les dynamiques socioculturelles. C'est pourquoi plusieurs pays comme la Norvège, la Belgique, le Luxembourg et l'Irlande, mais aussi, à l'échelle infranationale, la Catalogne, le Pays basque, la Fédération Wallonie-Bruxelles et bien d'autres encore se servent des enquêtes sur les pratiques culturelles comme baromètre de la vie culturelle de leurs populations. D'ailleurs, l'UNESCO encourage ce genre d'études pour mesurer le niveau de développement culturel international. Les indicateurs culturels, dont font partie les enquêtes sur les pratiques culturelles, sont des chiens de garde qui préviennent en cas d'écarts dangereux dans les pratiques culturelles de la population.

Ce besoin de tracer les contours du futur et de le préparer est devenu plus urgent que jamais, pas seulement au Québec, mais aussi à l'international (UNESCO, 2013 ; 2019). Comme le souligne Valérie Deroin (2011) dans sa synthèse des travaux européens sur les statistiques culturelles : « À condition d'être répétée périodiquement, une enquête sur les pratiques

culturelles et la participation culturelle et sociale constituerait la meilleure manière de mesurer les évolutions dans une Europe qui change » (p. 24). Ainsi, pour que le futur ne s'improvise pas, il faut le créer.

C'est la lecture que fait aussi l'Australia Council for the Arts (2020) lors de l'analyse d'un récent sondage sur la participation de la population australienne aux arts, *Creating our future*. Cela devient même un impératif face aux changements qui se produisent dans le paysage culturel, avec le chevauchement des réalités numériques et analogiques, de même que celui d'une économie duale : celle du commerce et de partage (Australia Council for the Arts, 2021). L'EPC est en mesure d'apporter un éclairage précis sur ces points et de servir l'action culturelle actuelle dans la préparation d'un futur, comme l'a fait l'Enquête sur les pratiques culturelles des Français pour un exercice prospectif sur la culture et les médias en 2030 (Ministère de la Culture et de la Communication, 2011) ou encore pour le développement d'indicateurs de développement durable, comme le propose l'UNESCO (2019).

La recherche scientifique

L'EPC sert également de référence pour la recherche scientifique sur la culture au Québec¹⁰. Les dossiers statistiques et les différents rapports produits pour chaque enquête sont devenus des ouvrages de référence incontournables pour toute recherche s'intéressant de près ou de loin à la vie culturelle au Québec.

En tant que statistiques officielles et publiques, elles sont accessibles au public et permettent aux chercheurs et chercheuses ainsi qu'aux étudiants et étudiantes de mobiliser les constats de l'enquête dans la construction de leur propre objet de recherche. Les analyses qui peuvent s'en dégager viennent interroger et éclairer la vie culturelle sur des enjeux sociaux, par exemple le respect du droit à la culture, de l'équité entre genres, de la situation linguistique ou de la reconnaissance de la diversité culturelle.

L'EPC permet aussi de circonscrire des dynamiques régionales particulières ou des changements historiques grâce à la construction sur plusieurs décennies d'une série statistique.

¹⁰ Voir entre autres les travaux de Gilles Pronovost, de Rosaire Garon, de Marie-Claude Lapointe, de Madeleine Gauthier et Claire Boily, de Jean-Paul Baillargeon et de Jacques Lemieux.

En somme, il s'agit de la seule enquête québécoise qui nous offre, sur une longue période, une perspective sociodémographique sur la vie culturelle de la population à partir des variables de l'âge, du genre, de la scolarité, du niveau de revenu ou de la langue parlée en tant que facteurs conditionnant la participation culturelle. Ainsi, pour comprendre la culture québécoise d'un point de vue scientifique, l'EPC offre une base empirique inestimable.

La formation des professionnels et professionnelles de la culture

L'EPC sert aussi d'outil pédagogique favorisant la formation des futurs professionnels et professionnelles de la culture. À l'instar d'autres études statistiques, les résultats de l'EPC permettent d'apercevoir des phénomènes sociaux et d'en décrire certaines caractéristiques.

Ainsi, l'EPC est un point de repère essentiel pour enseigner l'histoire ou le présent de la vie culturelle, que ce soit au Québec dans son ensemble, dans une région ou chez un groupe social. L'EPC permet aussi de problématiser avec les étudiants et étudiantes certaines questions relatives aux iniquités culturelles, à l'accessibilité et à la reproduction sociale, entre autres. Certains pédagogues s'en servent aussi comme outil formel qui permet d'apprendre l'interprétation et l'inférence statistiques grâce aux cahiers tirés de l'EPC.

En produisant de telles enquêtes et en diffusant leurs résultats, on soutient une relève professionnelle informée, ayant une vision élargie de la participation culturelle et de ses défis. On favorise aussi un enseignement qui peut reposer sur de solides bases empiriques¹¹.

La planification stratégique

L'EPC est également utilisée par les institutions et organisations culturelles, qui s'en servent comme outil soutenant leur planification stratégique et leur capacité à comprendre l'évolution de leurs publics. Puisque la question du développement de publics est centrale au travail de plusieurs organisations artistiques et culturelles qui font face à des défis historiques pour rivaliser avec les nouvelles plateformes de diffusion transnationales, il leur est important d'avoir accès à des statistiques récentes et fiables sur l'état du secteur culturel, plus spécifiquement des pratiques des publics.

¹¹ Voir par exemple les lectures du programme des cours *Sociologie de la culture* et *Sociologie de l'action et de l'institution culturelles* au Département de sociologie de l'UQAM, dont l'EPC fait partie des références.

L'EPC s'inscrit alors comme une source d'information complémentaire aux études sectorielles ou portant sur un public spécifique. Elle met en lumière des dimensions de la culture et de ses publics que les organisations culturelles ne peuvent pas obtenir à leur échelle ou par manque de ressources. Son caractère public permet aussi à l'EPC de poser des questions relevant de l'intérêt général (ex. : l'accessibilité des installations culturelles) et d'en diffuser les résultats.

Les dernières éditions de l'enquête incluent des questions relatives à certaines institutions culturelles publiques, par exemple l'intégration des services numériques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec au sein des habitudes culturelles de la population. Ce type d'usage stratégique pour les enquêtes est également utile aux différents acteurs du secteur culturel, dans les organisations et institutions culturelles, mais aussi dans les regroupements régionaux et dans les associations professionnelles ou disciplinaires¹². L'EPC permet à ces organisations de bien comprendre leur contexte d'intervention et de planifier des stratégies adéquates pour répondre aux iniquités culturelles vécues par le public de leur milieu.

Ainsi, l'EPC a une importance politique, scientifique, pédagogique et stratégique pour les pratiques et habitudes culturelles de la population. C'est bien dans ces usages multiples qu'elle s'inscrit, dans une perspective qui allie démocratisation et démocratie, participation culturelle et développement des publics, recherche et formation, tout en jetant un regard nécessaire sur les disparités et les contradictions de la participation culturelle dans le tissu social.

L'EPC est un outil collectif et public qui permet de cerner la situation de la vie culturelle, tout en offrant la récurrence nécessaire pour saisir les déplacements dans les modes de participation à la culture et, jusqu'à un certain point, les goûts propres à différents segments de la population.

Dans ce contexte, la question est légitime : *Pourquoi l'EPC a-t-elle été discontinuée, après sa dernière édition en 2014?*

¹² Voir Beauchemin et collab. (2020) pour un exemple de l'utilité de ces enquêtes afin de comprendre le contexte d'action des institutions culturelles et afin de leur permettre de déployer des stratégies adéquates à l'évolution des habitudes culturelles de la population. Cet ouvrage est issu d'une recherche partenariale avec 10 institutions culturelles.

3. La fin (discrète) de l'EPC : défis méthodologiques et nouvelle gestion publique

Plusieurs raisons semblent avoir contribué à l'abandon de la série d'enquêtes quinquennales dirigées par le MCC. À défaut d'avoir accès aux documents retraçant la prise de décision ministérielle – malgré une demande d'accès à l'information –, nous formulons dans cette section certaines hypothèses contextuelles ou spécifiques afin de reconstruire en partie le raisonnement derrière la fin de cette tradition québécoise en recherche culturelle.

Nous survolons d'abord les défis méthodologiques, les transformations culturelles et les déplacements dans les logiques de l'action gouvernementale, puis concluons sur la rencontre de ces trois facteurs autour de la dernière édition de l'enquête.

Défis méthodologiques

Depuis les débuts de l'EPC en 1979, une même méthodologie a été utilisée. Le sondage se faisait par entretiens téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte¹³. Avec le temps, cette méthode a perdu de son efficacité en raison des transformations des pratiques communicationnelles. Dans les enquêtes similaires à l'international, elle a été remplacée par d'autres approches méthodologiques, souvent hybrides, mais qui peuvent elles aussi rencontrer certains problèmes sur le plan de la réponse, de la représentativité et de l'inférence.

Ainsi, la nécessité de repenser les stratégies méthodologiques pour acquérir un portrait d'ensemble des pratiques culturelles au Québec a pu être un facteur de risque pour le MCC, qui ne disposait pas nécessairement de toutes les ressources nécessaires pour procéder à un travail de mise à jour méthodologique de l'EPC sans le soutien large du secteur scientifique. Un défi évident s'est donc posé dans les choix méthodologiques d'un renouvellement de l'enquête en vue d'assurer une qualité et une fiabilité des données qui font office de statistiques officielles.

Cependant, cette situation à elle seule n'explique pas la fin de l'EPC puisqu'il était – et est toujours – envisageable de mobiliser l'imagination sociologique et l'inventivité scientifique

¹³ Pour rappel, la population enquêtée était celle de 15 ans et plus, sauf en 1979, où c'était celle de 18 ans et plus.

de l'écosystème de la recherche culturelle au Québec pour élaborer des protocoles répondant adéquatement à ce défi, sans se priver des informations fournies par l'EPC.

Transformations de l'écosystème culturel

Aujourd'hui, la situation du secteur culturel n'est plus la même que lors de la mise en place de l'EPC en 1979. Les organisations et institutions culturelles se sont multipliées et consolidées; elles forment aujourd'hui un secteur économique important au sein de la société québécoise. L'industrialisation de la culture, sous-tendue par un discours de rentabilité économique, a consacré le « consommateur culturel » (Featherstone, 2007), élément essentiel de la marchandisation culturelle (*commodification*).

Dans ce contexte, la production de données économiques sur le secteur culturel a été privilégiée, comme le montrent les nombreuses productions statistiques de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, au détriment d'une recherche sur les déterminants sociodémographiques de la participation culturelle.

De plus, sous ce même angle, les nouvelles techniques de production et de reproduction culturelles ainsi que le développement des plateformes numériques ont transformé les habitudes quotidiennes, ce qui a fait émerger de nouvelles modalités de pratiques culturelles, par exemple l'écoute de musique en ligne, la vidéotransmission en continu (*streaming*), l'usage des réseaux sociaux et les jeux vidéo. Dans ce contexte, une EPC doit prendre en considération et intégrer ces développements, sans pour autant sacrifier les pratiques recensées de longue date et s'inscrivant dans des traditions culturelles bien ancrées, comme la fréquentation des arts de la scène et des musées, la lecture ou l'écoute de la radio.

Ce travail sur l'élargissement du domaine que couvre le concept de pratiques culturelles est constant dans l'histoire de l'EPC, mais l'ampleur du tournant numérique international a pu créer une impression de vertige et de décalage par rapport aux catégories traditionnelles de l'EPC.

Finalement, plusieurs pratiques culturelles ont tendance à se transposer en expériences hédonistiques de consommation, où le produit culturel acquiert une double valeur : celle liée à ses qualités inhérentes comme œuvre et celle – souvent dominante – que le marketing lui prête comme marchandise. Cela est d'une grande importance sur les idéaux sociétaux de la

démocratisation de la culture, qui ont été doublés par une vision pragmatique minant les valeurs traditionnellement associées à la culture.

Déplacement de l'action publique

Une telle vision pragmatique a également intégré en profondeur les modalités de l'action gouvernementale. En effet, dans ce mouvement social et culturel plus large, la mission du Ministère s'est transformée et élargie : le ministère de la Culture et des Communications, qui a voulu un temps être un planificateur du développement culturel, est devenu progressivement un gestionnaire de programmes¹⁴ (Garon, 1994), agissant davantage comme soutien à l'écosystème culturel que comme moteur visionnaire pour son développement.

Cette transformation n'est pas nouvelle : dès 1998, parlant de la recherche au MCC, Micheline Boivin, alors à la tête de la direction de la recherche, énonçait dans un colloque sur les politiques et les pratiques culturelles que « les sujets de recherche doivent correspondre précisément aux préoccupations ministérielles du moment. Dans un contexte de réduction budgétaire, les recherches sont réduites à l'essentiel. La recherche est de plus en plus soumise à une obligation de résultat » (Boivin, 1998, p. 23).

Dans la temporalité de la nouvelle gestion publique¹⁵, qui s'est implantée fermement depuis le début du siècle, la recherche s'avère accessoire ou, du moins, peu prioritaire relativement à la gestion opérationnelle. Une approche réactive face à l'écosystème culturel semble alors plus appropriée pour qualifier les prises de décision en matière de culture et de développement culturel.

Ce changement d'approche peut aussi être compris à travers les défis posés par la croissance du secteur : la maîtrise de l'ensemble du développement culturel, devenue très complexe, a échappé graduellement au Ministère, qui a adopté un rôle de gestion prééminent et délégué une partie de son leadership à diverses organisations publiques ou privées de l'écosystème culturel, comme peut l'illustrer son organigramme avec la décentralisation fonctionnelle de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ).

¹⁴ Le titre des rapports annuels du Ministère, *Rapport annuel de gestion*, est bien significatif des orientations de ses activités.

¹⁵ Projet de loi n° 82, Loi sur l'administration publique, sanctionné le 30 mai 2000.

Ces facteurs contextuels permettent de comprendre la position délicate dans laquelle se retrouvait l'EPC. La nécessité de renouveler méthodologiquement et théoriquement l'EPC afin de s'assurer de sa pertinence et de sa fiabilité se faisait clairement sentir. Toutefois, pris chacun pour soi, ces facteurs ne sont pas suffisants pour expliquer l'abandon de l'EPC, et il semble que c'est leur juxtaposition lors de la dernière enquête qui a provoqué la décision de mettre fin à ces enquêtes.

La fin de l'EPC après l'édition de 2014

Depuis quelques éditions déjà, des maux affectaient la gestion de l'enquête. Les analyses faites par le Service de recherche du Ministère ne parvenaient pas à diffuser les données dans des délais raisonnables et les chercheurs chargés des analyses pouvaient difficilement consacrer l'essentiel de leur temps à cette fin. Le travail de recherche figure rarement parmi les priorités dans la gestion du travail quotidien – même dans une unité consacrée à la recherche –, de sorte que la diffusion des données survenait tardivement.

Compte tenu de la rapidité des changements comportementaux, surtout chez les jeunes, une livraison rapide, en *temps réel* pourrions-nous dire, aurait été souhaitable. Il faut également mentionner que la diffusion des résultats était aussi atteinte d'une certaine aphonie venant de la frilosité des administrations de faire une diffusion qui risquerait de porter atteinte à leur image.

À l'occasion de l'édition de 2014, ces problèmes ont pris une ampleur nouvelle. Dans les contraintes de la nouvelle gestion publique, les mécanismes d'appel d'offres, dont les critères de sélection, ne favorisent pas toujours l'excellence scientifique. En effet, il semble que des problèmes méthodologiques importants sont survenus lors de l'édition de 2014, comme on le devine à la note méthodologique, peu explicite, ajoutée aux différents documents de cette édition. Puis, en mai 2018, une correction a été ajoutée aux différents documents relatifs à cette édition de l'enquête, laquelle soulignait un taux de réponse plus bas que précédemment rapporté, que les données ne pouvaient être comparées aux éditions antérieures et que l'inférence à la population était déconseillée¹⁶. Ce constat sérieux aurait été en quelque sorte

¹⁶ Voici l'encadré ajouté dans le n° 27 du bulletin *Survol* (p. 2) et au recueil statistique (p. XI) : « Avis de correction – À la suite d'analyses effectuées a posteriori, le taux de réponse global a été révisé et se situe à 15 %. Considérant la représentativité des données, il est recommandé de ne pas inférer les données de cette édition à la population québécoise et d'éviter les comparaisons avec les éditions précédentes. Les données ne valent que pour l'échantillon en lui-même. »
https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Enquete_pratiques_culturelles/Bulletin-Survol-

le coup de grâce porté à l'EPC et pourrait expliquer la décision prise par le MCC de ne pas reconduire l'enquête.

Dans ce contexte, est-il possible de relancer l'EPC sur des bases nouvelles? Si c'est le cas, comment répondre convenablement à ces défis scientifiques, tout en s'assurant d'une gestion efficace et rigoureuse d'une telle enquête?

Conclusion

Le regard que nous avons porté sur l'Enquête sur les pratiques culturelles (EPC) au Québec nous conduit à nous interroger sur son futur interrompu. Même si l'écosystème culturel est complètement différent de celui qui prévalait il y a 40 ans, nous croyons en un renouvellement de l'EPC dans un cadre nouveau, approprié à une gestion de la recherche et des connaissances réalisée dans une perspective de service public desservant tant les pouvoirs publics, le milieu universitaire que les milieux culturels.

Cette enquête devrait être considérée à l'intérieur d'un ensemble de recherches et de connaissances nécessaires pour saisir les modèles et processus nouveaux qui émergent et qui se développent dans la civilisation du numérique. Les effets induits par ces nouveaux rapports ambigus du numérique dans toute la chaîne de production et dans tout le champ culturel commandent une nouvelle vision de la recherche culturelle, qui doit cependant intégrer harmonieusement les traditions de recherche dans une telle vision.

Il nous semble qu'une nouvelle approche s'impose dans l'organisation de la recherche de même que dans la division du travail. En ce qui concerne les EPC, il n'est pas essentiel qu'elles soient réalisées directement à l'intérieur du Ministère. Il y a plusieurs avantages à une délégation de cette responsabilité vers des organismes autonomes qui n'ont pas les contraintes organisationnelles (vagabondage des responsabilités dans la structure administrative) et administratives (ex. : personnel, appels d'offres) qui constituent souvent des obstacles aux meilleures pratiques de la recherche scientifique.

Dans plusieurs pays, l'enquête sur les pratiques culturelles est confiée à des organismes autonomes ayant une mission de conseil à l'échelle nationale. Aux États-Unis, la *National*

[27- 2014.pdf;
https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Enquete_pratiques_culturelles/RecueilStat2014-Vol1.pdf](https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Enquete_pratiques_culturelles/RecueilStat2014-Vol1.pdf)

Endowment for the Arts voit à la réalisation de l'enquête *Americans and the Arts*. Une collaboration étroite est établie avec le milieu de la recherche en vue d'une exploitation des données qui outrepassent la perspective d'une production de statistiques vers des préoccupations démocratiques et sociales de la participation culturelle. Au Royaume-Uni, l'enquête *Taking Part*¹⁷ est commandée par le Department for Digital, Culture, Media and Sport, en partenariat avec l'*Arts Council of England*, de l'*Historic England* et *Sport England*. Elle s'insère dans un programme structuré de recherche.

D'autres modalités hybrides peuvent être envisagées, par exemple sous une forme contractuelle liant les pouvoirs publics et un organisme pouvant assurer un mandat de recherche culturelle rigoureux, dans une perspective de service public et pouvant rallier aux pouvoirs publics les milieux culturels et de la recherche universitaire.

Quel rôle pour des institutions comme l'OCCQ et l'INRS, entre autres, dans la conduite d'une telle recherche, s'inscrivant dans le temps? Serait-il temps de remettre un peu d'imagination et de volonté dans l'organisation de la recherche culturelle au Québec?

¹⁷ Cette enquête sur la participation culturelle et sportive au Royaume-Uni constitue une source statistique officielle reconnue sur l'engagement artistique et culturel chez les adultes et les enfants.

Annexe

Cheminement de l'EPC

Année	Échantillon	Publications principales
1979	2 983	<i>Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir</i> (85 p.)
1983	2 316	<i>Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir au temps 2</i> (169 p.)
1989	2 900	<i>Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir</i> (66 p.)
1994	4 894	<i>La culture en pantoufles et souliers vernis</i> (163 p.)
1999	6 548	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Déchiffrer la culture au Québec</i> (355 p.) – Rapport statistique : <i>Les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois</i> (288 p.)
2004	6 670	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Enquête sur les pratiques culturelles au Québec</i> (6^e éd.) (383 p.) – Rapport statistique : <i>La pratique culturelle au Québec en 2004</i> (242 p.)
2009	6 878	<ul style="list-style-type: none"> – Bulletin <i>Survol</i>, n^o 17 : <i>Enquête sur les pratiques culturelles au Québec : faits saillants 2009</i> (27 p.) – Rapport statistique : <i>Les pratiques culturelles au Québec en 2009 parmi les groupes sociaux</i> (212 p.) – Rapport statistique : <i>Les pratiques culturelles au Québec en 2009 : les pratiques en régions et dans les municipalités</i> (190 p.)
2014	6 765	<ul style="list-style-type: none"> – Bulletin <i>Survol</i>, n^o 27 : <i>Enquête sur les pratiques culturelles au Québec : faits saillants de l'enquête</i> (56 p.) – Rapport statistique : <i>Les pratiques culturelles au Québec en 2014 : groupes sociaux (vol. 1)</i> (180 p.) – Rapport statistique : <i>Les pratiques culturelles au Québec en 2014 : régions et municipalités (vol. 2)</i> (176 p.)

Sources : MCC et Rosaire Garon, responsable de l'enquête de 1978 à 2005.

Références

- Australia Council for the Arts. (2020). *Creating our future: Results of the National Arts Participation Survey*. Australia Council for the Arts.
- Australia Council for the Arts. (2021). *In real life: Mapping digital cultural engagement in the first decades of the 21st century*. Australia Council for the Arts.
- Beauchemin, W.-J., Maignien, N. et Duguay, N. (2020). *Portraits d'institutions culturelles montréalaises*. Presses de l'Université Laval.
- Boivin, M. (1998, 3-4 juin). *Politiques et pratiques culturelles : exploration des liens entre la culture et le changement social*. Communication présentée lors du Colloque du Réseau canadien de recherche, Ottawa.
- Deroin, V. (2011). *Approche statistique européenne de la culture : synthèse des travaux européens ESSnet-Culture 2009-2011*. Ministère de la Culture et de la Communication, République de France.
- Featherstone, M. (2007). *Consumer culture and postmodernism* (2^e éd.). SAGE Publications.
- Frégault, G. (1976). *Chronique des années perdues*. Leméac.
- Garon, R. (1994). *Trente ans de politique culturelle québécoise : d'un État gestionnaire à un État planificateur*. Communication présentée à la Conférence dans le cadre des Journées canadiennes, Barcelone.
- Lamonde, C. (1982). *Rapport de consultation du ministère des Affaires culturelles du Québec*. Gouvernement du Québec.
- Laporte, P. (1965). *Le livre blanc*. Ministère des Affaires culturelles, gouvernement du Québec.
- Miller, R. (2020). *Transformer le futur : l'anticipation au XXI^e siècle*. UNESCO et Presses de l'Université de Montréal.
- Ministère de la Culture et de la Communication. (2011). *Culture & médias 2030 : facteurs et composantes*. Ministère de la Culture et de la Communication, République de France.
- Ministère des Affaires culturelles. (1983). *Des actions culturelles pour aujourd'hui*. Gouvernement du Québec.
- Richard, C. (1982, janvier). *Le Québec : un enjeu culturel*. Allocution du ministre des Affaires culturelles, monsieur Clément Richard, à l'occasion du lancement de la consultation qu'il entreprend sur le devenir culturel du Québec et l'action de son ministère.
- UNESCO. (2013). *Mesurer la participation culturelle : manuel n° 2 du Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles de 2009*. Institut de la statistique de l'UNESCO.
- UNESCO. (2019). *Indicateurs culture 2030*. UNESCO.
- UNESCO. (1982). *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*. UNESCO.